

## RAPPORT D'ANALYSE PARASITAIRE

L'analyse mycologique est réalisée en dehors du champ couvert par l'accréditation : l'évaluation de l'ensemble des critères propres à l'identification établis dans la méthode ne peuvent être évalués en raison de l'état de développement et de conservation de l'échantillon.

N° dossier FLASHLAB : 26PAR00094-001

Édité le : 19/05/2026

Date de réception du dossier : 11/05/2026

Date d'analyse : 18/05/2026

Visa de l'analyste : PW

©Opérateur du prélèvement :

©Référence client : AM26-04-199-V P1

©Information lieu de prélèvement : Passage

©Adresse de prélèvement :

©Nature matériau renseignée : bois infesté + filaments

© Données fournies par le client

### RESULTATS :

| Paramètre                                             | Méthode                             | Résultats                                  |                                              |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------------|
|                                                       |                                     | Présence/Absence                           | Identification                               |
| #Termites                                             | Stéréomicroscopie<br>R-RAN-MOP-2-12 | Absence d'insectes ;<br>Absence de traces  | Absence                                      |
| Autres insectes<br>xylophages et/ou<br>opportunistes. | Stéréomicroscopie                   | Absence d'insectes ;<br>Présence de traces | <i>Anobium punctatum</i><br>Petite Vrillette |

| Paramètre                                               | Méthode                       | Résultats              |                                                  |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------|--------------------------------------------------|
|                                                         |                               | Présence/Absence       | Identification                                   |
| Mérule<br>pleureuse                                     | Microscopie<br>R-RAN-MOP-2-11 | Présence de résidus    | <b>Cf. détail de l'analyse</b>                   |
| Autres<br>champignons<br>lignivores ou<br>opportunistes | Microscopie                   | Présence de champignon | <i>Donkioporia expensa</i><br>Polypore des caves |

#### #Conclusion relative aux termites :

L'échantillon ne contient aucun organisme ni aucune trace susceptibles d'appartenir aux termites évalués.

#### Conclusion relative à la Mérule pleureuse :

**Cf. détail de l'analyse**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu et ce sur la base des données fournies par le client.

Le laboratoire est exonéré de toutes responsabilités sur les résultats impactés par des informations fournies par le client.

Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

N° dossier FLASHLAB : 26PAR00094-001

Édité le : 19/05/2026

## ANALYSE ENTOMOLOGIQUE

### #DE L'IDENTIFICATION DES TERMITES DE FRANCE METROPOLITAINE

#### #DETAIL DE L'ANALYSE :

Aucun insecte ni aucune trace susceptible d'appartenir aux termites n'ont été observés dans l'échantillon.

#### #RESULTAT :

Les termites des genres *Reticulitermes* et *Kalotermes* sont absents de l'échantillon.

#### #INFORMATIONS GENERALES :

Sans objet

#### #INFORMATIONS LEGALES :

Sans objet

### DE L'IDENTIFICATION D'AUTRES INSECTES

#### DETAIL DE L'ANALYSE :

L'échantillon est composé de bois recouvert de vermoulures, en forme de pellets en goutte à oblongs, homogènes et clairs.

#### RESULTAT :

Les traces entomologiques sont relatives à la Petite Vrillette *Anobium punctatum*.

#### INFORMATIONS GENERALES :

Les Petites Vrillettes sont des coléoptères xylophages qui recolonisent le bois duquel ils émanent et sont susceptibles d'affecter durablement le bois mis en œuvre.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.  
Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu et ce sur la base des données fournies par le client.  
Le laboratoire est exonéré de toutes responsabilités sur les résultats impactés par des informations fournies par le client.  
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

N° dossier FLASHLAB : 26PAR00094-001

Edité le : 19/05/2026

## ANALYSE MYCOLOGIQUE

### DE L'IDENTIFICATION DE LA MERULE PLEUREUSE

#### DETAIL DE L'ANALYSE :

L'échantillon est composé de bois carié d'une pourriture cubique. Des résidus de cordons mycéliens blancs dégradés sont présents en surface dans la toile d'araignée.

L'examen microscopique révèle un système hyphal dimitique aux hyphes fibroïdes réfractants de plus de 5 µm de diamètre et cyanophiles. Le reste des hyphes n'est pas évaluable en raison de leur altération. De rares spores ellipsoïdes, asymétriques, jaunes, de 9 à 10 µm sont présentes.

#### RESULTAT :

L'analyse ne peut satisfaire l'évaluation de l'ensemble des critères nécessaire à l'identification, par conséquent aucune identification n'est possible. Néanmoins, la pourriture et les éléments observés sont corrélables à ceux référencés chez la mērule pleureuse *Serpula lacrymans*.

#### INFORMATIONS GENERALES :

Un échantillon plus représentatif est nécessaire pour confirmer l'identification.

#### INFORMATIONS LEGALES :

*S. lacrymans* s'inscrit dans le groupe des mērules responsables de pourriture cubiques mentionnés en annexe E (informative) de la norme Afnor NF P 03-200 de mai 2016.

### DE L'IDENTIFICATION D'AUTRES CHAMPIGNONS

#### DETAIL DE L'ANALYSE :

Un autre champignon est présent en surface du bois.

L'examen macroscopique du champignon met en évidence un sporophore poroïde chamoisé, noircissant à la potasse.

L'examen microscopique révèle un système hyphale trimitique avec des hyphes teintés de couleur verts-bruns.

#### RESULTAT :

L'échantillon contient un champignon appartenant à l'espèce de Polypore des caves *Donkioporia expansa*, agent de pourriture fibreuse du bois.

#### INFORMATIONS GENERALES :

Sous nos latitudes, les champignons lignivores se développent dans le bâti en raison d'un apport d'eau liquide dans le bois et qui se traduit par un défaut de conception ou d'entretien des structures. Il est impératif de trouver et de supprimer la source d'humidité.

FR-AVOVENTES.FR



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu et ce sur la base des données fournies par le client.

Le laboratoire est exonéré de toutes responsabilités sur les résultats impactés par des informations fournies par le client.

Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

N° dossier FLASHLAB : 26PAR00094-001

Édité le : 19/05/2026

## #ANNEXE



Fig.1. Vue d'ensemble de l'échantillon



Fig.2. Résidus de cordon et pourriture

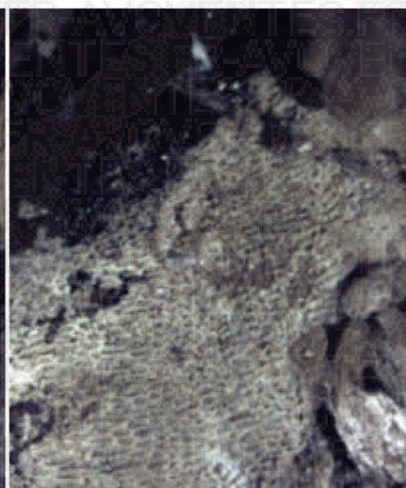


Fig.3. Sporophore poroïde

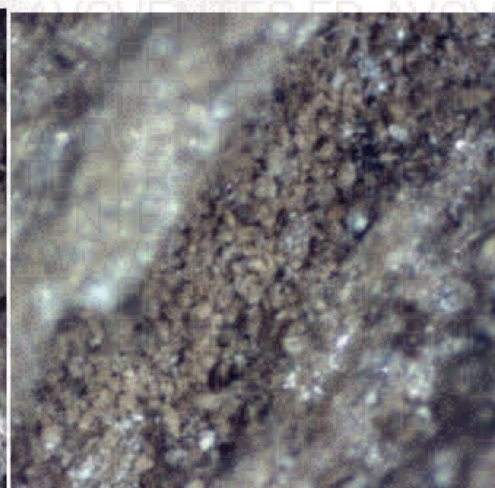


Fig.4. Vermoulures

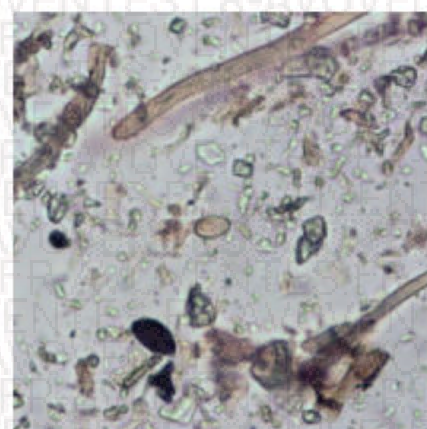


Fig.5. Spore x400

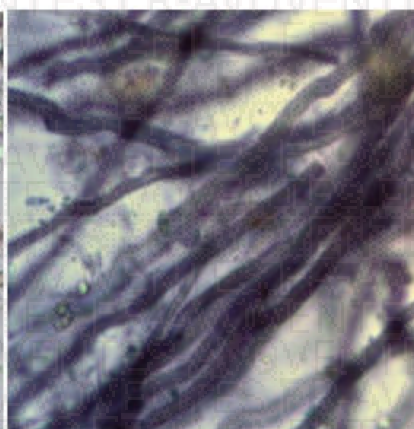


Fig.6. Hyphes cyanophiles x400



Fig.7. Hyphes conjonctif x400

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.  
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.  
Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu et ce sur la base des données fournies par le client.  
Le laboratoire est exonéré de toutes responsabilités sur les résultats impactés par des informations fournies par le client.  
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.